

Millevaches, le territoire s'engage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Objectif 2033

Une autre vie s'invente ici


Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin



Qu'est-ce qu'un Parc ?... page 3



Millevaches,
territoire d'exception... page 4



2004 - 2016 : le bilan... page 6



2018 - 2033 Une nouvelle charte pour
Millevaches... page 12

Axe 1 : Millevaches, territoire à
haute valeur patrimoniale

Axe 2 : Millevaches, territoire en transition

Axe 3 : Millevaches, territoire participatif
et ouvert sur l'extérieur



Qu'est-ce qu'un Parc ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Quelles sont leurs missions ?

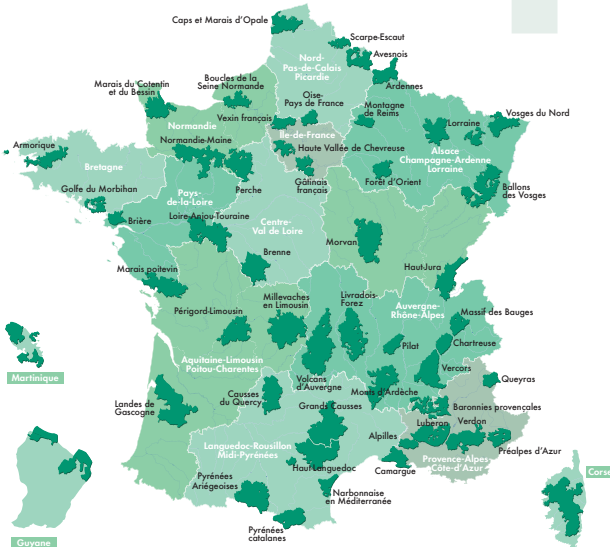
La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel

L'aménagement du territoire

Le développement économique et social

L'accueil, l'éducation et l'information

L'expérimentation



Les Parcs en chiffres

51 Parcs naturels régionaux

12 projets de Parcs à l'étude

près de 4 millions d'habitants

15 % du territoire français

8,7 millions d'hectares

4 386 communes

74 départements

2 000 agents

60 000 exploitations agricoles

320 000 entreprises

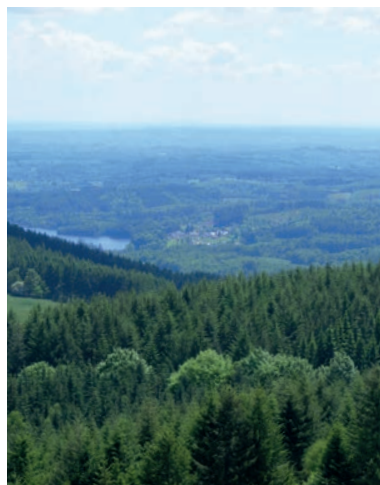


Classement du territoire en Parc naturel régional en mai 2004

Le classement d'un territoire en Parc naturel régional est le point de départ d'une volonté commune de protéger les paysages, les patrimoines naturel et culturel, de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique et social, mais aussi culturel. C'est également un engagement d'accueil, d'éducation et d'information des publics, et de développement d'actions expérimentales et exemplaires.

Les missions dont le Parc est investi sont exposées dans un document : la charte, qui précise les orientations à poursuivre sur **15 ans** par ses signataires : Région, Départements, Communautés de communes et communes qui composent ce territoire d'exception. C'est en 2018 que l'Etat devrait renouveler le label au territoire en acceptant son projet de charte pour un territoire plus étendu : ce sont non plus 113 mais **129 communes** qui vont choisir de se prononcer sur leur adhésion au nouveau projet.

976 m d'altitude
Sommet du
Limousin :
le Mont Bessou

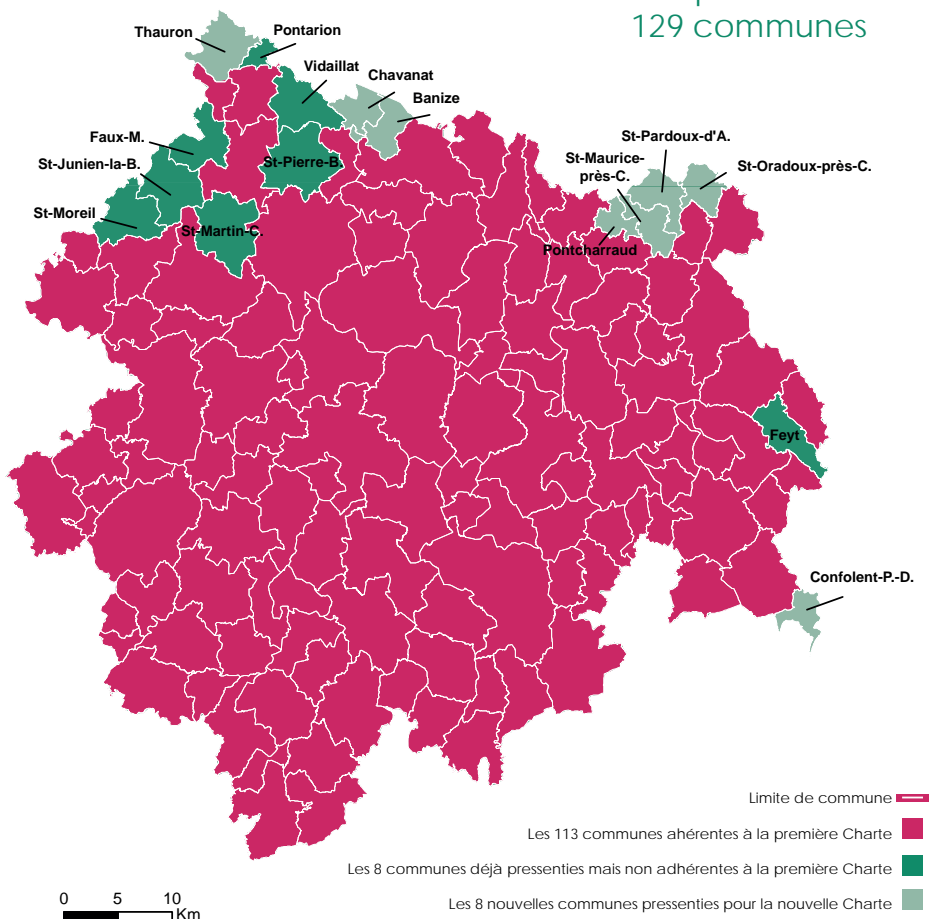


aux idées reçues :

Le Parc a-t-il le pouvoir d'autoriser ou d'interdire ? Dans un Parc naturel régional, ce sont les mêmes règles que sur le reste du territoire national qui s'appliquent : le droit commun. La charte du Parc donne une tendance dans un certain nombre de domaines (énergies renouvelables, sports motorisés, urbanisme...) afin d'orienter les décisions prises par ceux qui eux en ont le pouvoir : État, Conseils départementaux, Communautés de communes et communes.

Vers un nouveau périmètre :

1 région
3 départements
129 communes

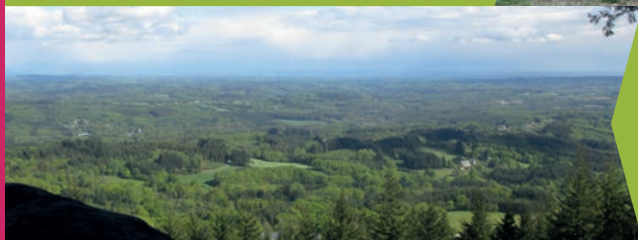


41 000 habitants qui oeuvrent pour leur territoire



2004 - 2016 : le bilan

Le soutien au pastoralisme est un des accompagnements proposés aux agriculteurs pour l'entretien des milieux sensibles. Depuis 2013, c'est **20** mois de gardiennage cumulés, **110** ha de landes et tourbières concernés, **6** salariés dont **3** se sont ensuite installés en élevage ovin.



Ouvertures de point de vue.
Ici au Puy de la Tourte à Soudeilles.

Le Plan Local Agri-Environnemental (PLAE) est un outil de gestion et de restauration des milieux remarquables. Ainsi **211** ha ont été restaurés par des entreprises locales pour un montant total de **225 000** €. Les surfaces ont été ensuite mises à disposition des agriculteurs.



Deux contrats territoriaux en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont coordonnés par le Parc en lien avec les établissements publics :

- le Contrat territorial Vienne amont « Sources en action » concerne **4 000** km de cours d'eau et **25 000** ha de zones humides.
- le Contrat territorial « Chavanon en action » : **900** km de cours d'eau, **216** étangs, **5 800** ha de zones humides.

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH 2005 - 2010) a permis à des propriétaires occupants et locatifs d'être accompagnés dans leurs travaux et de recevoir des financements.

888 logements financés & **4,9** millions d'€ d'aides



Promotion de la langue et de la culture occitanes.

Entre 2012 et 2014, le programme de Restauration et valorisation du patrimoine bâti a permis l'accompagnement de **19** chantiers pour un montant d'aides de **135 000 €**.

La Fondation du Patrimoine a également permis à **64** porteurs de projets de procéder à des travaux en les conseillant et en leur permettant de prétendre à près de **33 400 €** de subventions pour de **250 000 €** de travaux.



L'Opération Programmée d'Amélioration Foncière et Environnementale (OPAFE) a permis d'oeuvrer pour la gestion durable des forêts et le maintien d'un équilibre entre agriculture et forêts.

216 dossiers

677 hectares concernés

316 000 € d'aides pour **905 000 €** de travaux effectués.

27 Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM) soit **8 653 ha** et **17 264 ha** de zones humides ont été cartographiés.

Ce travail a permis de mieux connaître la biodiversité du territoire et ainsi de concilier actions et environnement.



De 2007 à 2014, les Mesures Agro-Environnementales (MAET) ont permis l'accompagnement de **163** agriculteurs en les sensibilisant à la préservation de la faune et de la flore sur leurs exploitations. **4 045** hectares contractualisés et **4 millions** d'€ d'aides. En 2015, les agriculteurs ont pu de nouveau contractualiser pour la période 2015-2020.



2004 - 2016 : le bilan



Animations et formations pour la valorisation des circuits courts, notamment grâce au programme REGAL (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux)



Leader + et Leader, deux programmes d'aides mobilisant des fonds européens
plus de **1,8 millions** d'€ d'aides
305 dossiers au total



22 communes adhérentes au service de Conseil en Énergie Partagé.

Le but : réduire les consommations, dépenses énergétiques et émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communal.

Réhabilitation de bâti ancien pour la mise en place d'un réseau gîtes Retrouvance® pour le tourisme itinérant.



Depuis 2011, la Route des savoir-faire regroupe une vingtaine d'artisans et agriculteurs qui ouvrent leurs ateliers à la visite et proposent des démonstrations de leurs savoir-faire.



Soutien à l'économie sociale et solidaire avec la mise en place d'appels à projets.

Aide à l'isolation des toitures



La Démarche Collective Territorialisée (DCT) a permis un soutien aux investissements des artisans et commerçants entre 2006 et 2013

157 dossiers

706 000 € de subvention



Sur notre territoire, la marque « Valeurs Parc naturel régional » est attribuée à plusieurs produits agricoles (miels, petits fruits, cidre et jus de pommes) et à des hébergements.

13 structures sont ainsi engagées et respectent un cahier des charges en accord avec les valeurs Parc. Elles s'inscrivent également dans une démarche de progrès permanente.



2004 - 2016 : le bilan

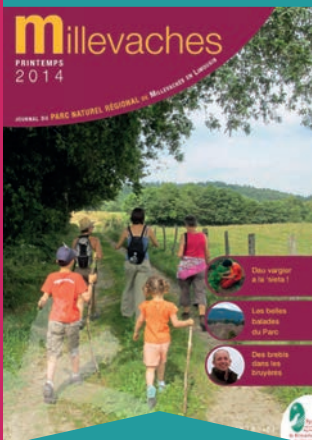


Plus de **200** animations grand public ont été organisées.

Chaque année de nombreuses sorties thématiques sont référencées dans le carnet des sorties découverte. Balades découvertes ou gourmandes, expositions, journées nature ou rallye canoë, sont autant de moyens de découvrir le territoire du Parc et ses richesses.

41 sentiers d'interprétation sont recensés dans le carnet de « Voyage[s] en Millevaches ».

Un outil idéal pour découvrir le territoire.



Les « Classes Parc » ont permis l'intervention de professionnels dans les écoles du territoire. Les thèmes abordés sont variés mais toujours en lien avec l'environnement : le land art, l'énergie, la gestion des déchets, les circuits-courts, la culture occitane...

En tout ce sont **100** animations qui ont suscité l'engouement des élèves.

Le journal du Parc (édité chaque trimestre), le site internet et la page Facebook sont les piliers de la communication grand public.



Télé Millevaches et Radio Vassivière sont les deux médias locaux du Parc. Ils sont notamment soutenus pour leur rôle de fédérateurs de liens sociaux sur le territoire.



La mise en réseau des Parcs du Massif Central (IPAMAC) a permis l'émergence de projets originaux.

Par exemple, sur la place des « bistros » dans la vie du village, sur leurs rôles dans l'attractivité des territoires et l'accueil de nouveaux arrivants.



Fonds d'Actions Culturelles Territorialisées (FACT) pour le soutien aux acteurs culturels

214 projets

330 000 € d'aide



La Maison du Parc : lieu d'accueil et de découverte du Parc.

La ferme rénovée en 2014 abrite l'équipe du Parc et un espace dédié aux visiteurs.

Des aménagements intérieurs et extérieurs permettent aux visiteurs de découvrir les spécificités du territoire. La petite boutique propose des produits marqués Parc.

La Maison est également le point de départ de 3 sentiers de 5,5 à 16 km.



2018 - 2033 Une nouvelle charte pour Millevaches



Le travail d'écriture de la seconde charte du Parc a été amorcé dès 2013 en concertation avec les collectivités, les habitants, les partenaires financiers et techniques. Echanges et rencontres ont permis d'aboutir à une charte qui s'attache à répondre au mieux aux préoccupations du territoire.

La charte du Parc va être successivement soumise aux habitants et aux acteurs du territoire (avec l'enquête publique), aux collectivités locales qui devront se prononcer sur leur adhésion, au Conseil régional qui validera le périmètre définitif, et enfin à l'Etat qui fera paraître le décret de classement du territoire au Label Parc naturel régional. La charte du Parc est le fil conducteur des actions du Parc. C'est ce document qui détermine les grands axes de travail :

axe 1 : Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale

- Orientation 1 - Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces.
- Orientation 2 - Accompagner la mutation des territoires
- Orientation 3 - Améliorer la gestion partagée de l'eau
- Orientation 4 - Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti et culturel.

axe 2 : Millevaches, territoire en transition

- Orientation 5 - Stimuler la production et la valorisation des ressources locales.
- Orientation 6 - Devenir un territoire à énergie positive.

axe 3 : Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

- Orientation 7 - Transmettre les savoirs du territoire.
- Orientation 8 - Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire.

Pour chaque axe, des orientations, puis des objectifs opérationnels et des mesures ont été développés.



aux idées reçues :

Qui paye quoi ? Le Parc ne prélève pas d'impôt auprès de ses habitants. Il fonctionne notamment grâce aux cotisations des collectivités membres et aussi aux subventions des Départements, de la Région, de l'État, de l'Europe et des organismes publics.



Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale

AXE 1

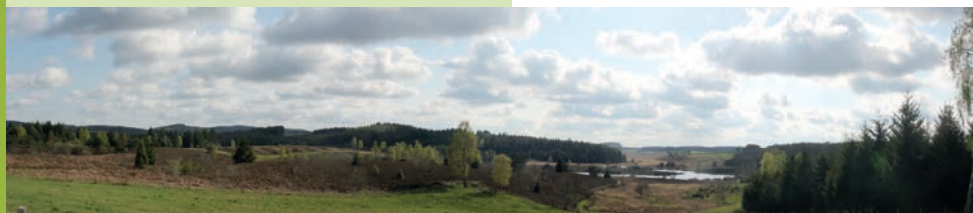
« Millevaches est un territoire à part » On y rencontre des milieux spécifiques comme des landes, des zones humides et des tourbières, des forêts remarquables et des paysages modelés par l'élevage et la production forestière. Son bâti traditionnel et son histoire socio-culturelle participent à son identité. Situé en tête de bassins versants, il a une responsabilité sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques... Peu peuplé, le territoire de Millevaches est à la fois un espace privilégié pour de nombreux animaux et végétaux, et une ressource économique (bois, alimentation, tourisme, loisirs). Tout l'enjeu consiste à exploiter ces ressources en préservant les patrimoines naturels, paysagers, bâtis et culturels.

Orientation 1 - Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces

Millevaches abrite de nombreux réservoirs de biodiversité. C'est une zone refuge pour des espèces en déclin sur l'ensemble de la région. Les milieux emblématiques que sont les forêts spontanées, tourbières, landes et cours d'eau sont à la base du projet de préservation de la nature du Parc. Mais la biodiversité est installée partout ! C'est pourquoi les espaces de production (forêts, prairies, plans d'eau...) doivent être gérés et exploités de manière durable.

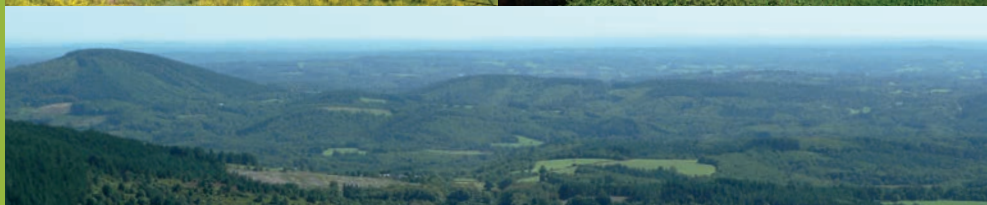
Connaître et comprendre la biodiversité, suivre son évolution

Préserver et restaurer les milieux et les espèces associées



Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale

AXE 1



Orientation 2 - Accompagner la mutation des paysages

Millevaches est passé en peu de temps d'un paysage ouvert à un paysage fermé où le relief est désormais estompé par la couverture forestière. Cette mutation est due à la plantation de forêts au milieu du XXe siècle ainsi qu'à l'évolution des pratiques et de modes de gestion et de vie, par exemple la diminution de l'élevage ovin extensif au profit de l'élevage bovin. Enfin, l'espace étant perçu comme illimité, peu de collectivités se sont dotées de documents d'urbanisme, ainsi, les périphéries de certains villages s'étendent, parfois de manière désordonnée, et les centres-bourgs se vident. Cette évolution est parfois mal perçue par les habitants, qui cultivent le souvenir d'un territoire de puy recouverts de prairies, landes et tourbières, dominé par l'élevage ovin.

Construire ensemble
les paysages
de demain

Vivre le paysage
dans son village

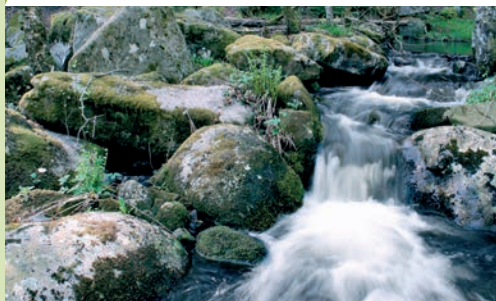


Orientation 3 - Améliorer la gestion partagée de l'eau

Ici, l'eau est partout. Moulins, fontaines, noms des villages, lieux-dits, sites et même des noms de familles témoignent de sa présence. Le paysage, entre alvéoles tourbeuses et gorges, est façonné par l'eau. En tête de deux bassins versants, ce territoire de sources est un refuge pour la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs, qui ne vit que dans de petits cours d'eau cristallins (et représente ainsi une indication de l'état de l'eau). De plus, par la présence des zones humides, Millevaches joue un rôle de régulateur. Enfin, sa capacité d'auto-épuration détermine la qualité de l'eau en aval. C'est donc la grande responsabilité qui incombe à la Montagne limousine de garantir l'excellence de l'eau.

Assurer une gestion cohérente et intégrée des eaux

Préserver la qualité de l'eau



Sauvegarder les patrimoines

Conserver la langue occitane

Orientation 4 - Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti et culturel

Le bâti, les récits, les savoir-faire, la langue occitane, forment l'identité du territoire. C'est ce patrimoine culturel qui le rend si singulier et attachant. Le projet est de mieux connaître, sauvegarder et valoriser ce patrimoine.

Durant la première période de classement « Parc », le syndicat mixte a préparé la transition du territoire à travers : le soutien à l'économie sociale et solidaire et au tourisme durable, le développement des circuits courts et la mise en place d'une offre de santé coordonnée. Côté énergie, le Parc a oeuvré à la mise en place d'un Plan climat énergie territorial et à l'amélioration de l'habitat. Bien sûr, des actions dans l'agriculture, la forêt et le tourisme ont été réalisées. Aujourd'hui, avec tous les atouts de son territoire, Millevaches doit mettre en place des solutions adaptées, relocaliser ce qui peut l'être, et développer tout son potentiel pour réussir son indispensable transition écologique et énergétique.

Orientation 5 - Stimuler la production et la valorisation des ressources locales

Agriculture, sylviculture, tourisme, commerces et services, notamment de l'économie sociale et solidaire, sont à mobiliser au niveau local afin de faire profiter les habitants des productions locales tout en préservant biodiversité, eau et paysages. Cette volonté se traduit en mesures innovantes, complémentaires du travail des autres acteurs économiques.

Développer une agriculture innovante valorisant au mieux et de façon équilibrée les ressources naturelles

Gérer la forêt en valorisant la ressource et en intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux

Développer une offre touristique durable

Développer l'innovation dans l'emploi



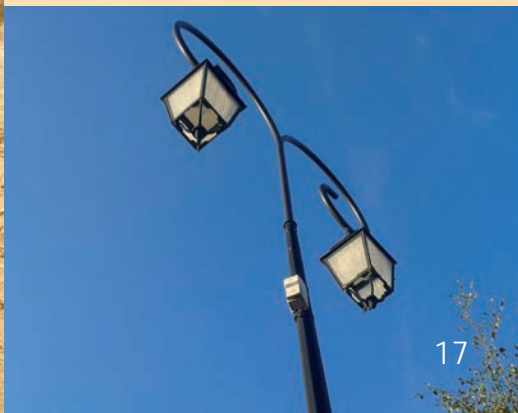


Activer les potentiels
d'économie par la sobriété et
l'efficacité énergétique

Consommer et produire
l'énergie autrement

Orientation 6 - Devenir un territoire à énergie positive

Comment faire quand, d'un côté, les ressources utilisées pour la production de chauffage et d'électricité diminuent et que, de l'autre, les besoins en chauffage et mobilités augmentent ? Comment faire pour se chauffer quand le tarif de l'énergie augmente en même temps que le chômage ? La réponse se trouve dans la transition énergétique, phase de transition vers une complète autonomie énergétique du territoire ou « territoire à énergie positive ». Le Parc de Millevaches souhaite atteindre cet équilibre entre sa production d'énergie et sa consommation d'ici 2050.



Millevaches, territoire participatif et ouvert vers l'extérieur

AXE 3

Viellissement de la population, distances importantes et diminution des commerces et services dans les bourgs fragilisent le lien social, mais le territoire se mobilise et invente des alternatives. Ce lien social permet à chacun de se sentir membre du territoire et donne envie à des personnes de s'installer ici. Pour favoriser ce lien, le Parc va soutenir la culture grâce à une politique ambitieuse qui sera connectée au projet éducatif du territoire. Il va aussi se pencher sur les solutions mises en œuvre sur d'autres territoires pour des projets de coopération.



Orientation 7 - Transmettre les savoirs du territoire

L'éducation et la formation seront utiles pour transmettre les savoirs et savoir-faire locaux, notamment entre générations. L'acquisition de ces connaissances permet de sensibiliser à l'environnement mais aussi de prendre conscience de la valeur du territoire.

Agir pour l'éducation au territoire

Transmettre les connaissances et savoir-faire par la formation



Renforcer la cohésion
par la culture

Développer les coopérations

Orientation 8 - Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

Pour assurer la cohésion des habitants, il faut maintenir une vie sociale qui permet de se croiser et de se rencontrer. Cela passe par la revitalisation des centres-bourgs, la création de lieux de rencontres, des activités culturelles adaptées aux différents publics et une diversité d'associations. Cela implique aussi de s'ouvrir à ce qui se fait sur d'autres territoires, pour passer l'inspiration et l'innovation mais aussi échanger et s'enrichir mutuellement.





L'équipe du Parc est à votre écoute
 par téléphone : 05 55 96 97 00
 par mail : accueil@pnr-millevaches.fr
 par courrier : Maison du Parc
 7, route d'Aubusson
 19290 MILLEVACHES

Venez visiter la Maison du Parc, un espace est dédié à l'accueil des visiteurs et à la découverte du territoire : toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et tous les jours en été !

Suivez l'actualité du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sur son site : www.pnr-millevaches.fr et sur Facebook et Twitter

Les actions du Parc sont essentiellement financées par :



Rédaction : PNR Millevaches et Zélie
 Conception et réalisation : PNR Millevaches
 Impression : Fabregue

Document original Avril 2016, mis à jour Juillet 2017
 Crédits photos : PNR Millevaches, Cathy Linet, Malika Constans, Sylvie Lecadet, Marie Mazurier, Alexandre Dupon, Bernard Mayemandit, Daniel Bourdin, Florian Gerbaud, Asso 7AC, Audrey Berllizon

